



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

lutte contre le communautarisme

Question au Gouvernement n° 921

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE COMMUNAUTARISME

M. le président. La parole est à Mme Annie Genevard, pour le groupe Les Républicains.

Mme Annie Genevard. Monsieur le Premier ministre, vendredi dernier, à Pontet, dans le Vaucluse, des faits graves se sont déroulés. Un groupe de partisans nationalistes a menacé un kiosquier pour que ce dernier retire l'affiche du journal *Le Point* mettant en cause le président turc. Sous leur pression, cette affiche a été retirée puis rétablie le lendemain à la demande du journal. Mais il a fallu placer le point de vente sous la surveillance des forces de l'ordre. Samedi, dans la Drôme, des actions comparables se sont poursuivies. La vidéo d'un homme déchirant les affiches du même journal a été publiée sur les réseaux sociaux. Il s'agit d'une attaque frontale contre la liberté de la presse, pour laquelle notre pays a versé un lourd tribut : celui du sang. Ces faits sont inacceptables et portent un nom : le communautarisme. On ne peut tolérer que des groupes de pression fassent primer un nationalisme exacerbé, et même entretenu de l'extérieur, sur les lois de la République française. (Applaudissements sur les bancs des groupes LR et UDI-Agir, sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM, ainsi sur quelques bancs des groupes NG, GDR et FI.)

Certes, le Président Macron s'en est ému. Mais lorsqu'il était candidat, lors d'un discours prononcé à Marseille, n'a-t-il pas affirmé que la France était composée de différentes communautés, les saluant une à une ? L'ambiguïté sur ces questions d'une importance majeure est regrettable ; il faut la dissiper. Comment lutter contre le communautarisme qui gangrène la cohésion nationale, et dont le déplorable événement de vendredi est l'illustration même ? Monsieur le Premier ministre, quelles mesures le Gouvernement entend-t-il prendre pour lutter contre ce phénomène de plus en plus prégnant en France ? (Applaudissements sur les bancs des groupes LR et UDI-Agir, ainsi que sur quelques bancs du groupe MODEM et parmi les députés non inscrits.)

M. Jean-Paul Dufrègne. Très bien !

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Gérard Collomb, ministre d'État, ministre de l'intérieur. Madame la députée, vous avez expliqué les faits. L'hebdomadaire *Le Point* a, la semaine dernière, publié un dossier sur la Turquie, où il présentait, sur la situation turque et le président Erdogan, une position tranchée. En France, vous avez raison, la liberté de la presse est absolue, et nous la défendrons contre tous. Le directeur du journal m'a appelé et m'a expliqué les faits. Nous avons donc envoyé une compagnie de gendarmerie, de manière à rétablir l'ordre républicain, parce qu'ici, le droit d'opinion, le droit de penser...

M. Ugo Bernalicis. Et de manifester ?

M. Gérard Collomb, *ministre d'État*. ...est une liberté absolue. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM, ainsi que sur quelques bancs des groupes MODEM et UDI-Agir.*) Chacune ou chacun a pu, dans ses fonctions, considérer que tel ou tel article était blessant mais, pour nous, faire respecter le droit de penser, d'exprimer des opinions est fondamental. C'est l'une des grandes conquêtes de l'histoire de la France (Exclamations sur les bancs du groupe LR) et de l'histoire des libertés en France. Nous ne saurions tolérer qu'elle soit remise en cause. C'est pourquoi, à chaque fois, nous agissons pour rétablir l'ordre public. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM ainsi que sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Annie Genevard](#)

Circonscription : Doubs (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 921

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 mai 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 mai 2018](#)